



Communiqué de Presse

Le CNPME rappelle son engagement pour une pêche durable et responsable des espèces profondes.

Le CNPME, représentant l'intégralité des pêcheurs français, rappelle son engagement pour une pêche durable et responsable.

A ce titre, il s'est fortement mobilisé pour faire évoluer le projet de la Commission européenne relatif à la pêche des espèces de grands fonds, qui visait l'interdiction de nombreuses activités économiques, vers un encadrement assurant à la fois la protection de la ressource et des habitats, et la pérennité des entreprises de pêche européennes.

L'accord privé passé entre le Groupe Intermarché et la seule association environnementale BLOOM ne remet absolument pas en cause ce positionnement et n'est pas de nature à engager les nombreuses autres entreprises pêchant des espèces profondes directement ou de façon accessoire par les pêches en eaux profondes.

Le positionnement des pêcheurs français, en phase avec leurs partenaires européens, reste donc inchangé et l'organisation professionnelle se tient à la disposition, notamment, du Gouvernement français pour l'accompagner dans les actuels débats au Conseil des Ministres de l'Union européenne.

Paris, le 5 février 2014

Contact : Hubert Carré, Directeur général 06 80 60 37 62

